

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 décembre 2008

DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n° 1296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTSN^{os} 2122 à 2133

présentés par
M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« salariés »,

insérer les mots :

« et de leur vie sociale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

A l'heure où l'on cherche à recréer du lien social, ce texte va dans le sens contraire. L'ouverture des commerces le dimanche est économiquement un jeu à somme nulle mais socialement pas à conséquence nulle car il va déstructurer les liens sociaux. Il faut un vrai débat sur ce choix de société.

Ces amendements identiques ont été déposés par 48 membres du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche :

Adt n° 2122 de M. Eckert, Mme Génisson, Mme Duriez et M. Goldberg
Adt n° 2123 de Mme Lemorton, Mme Delaunay, Mme Coutelle et M. Peiro
Adt n° 2124 de M. Vidalies, M. Michel Ménard, Mme Massat et M. Jean-Claude Leroy
Adt n° 2125 de M. Mallot, M. Marsac, Mme Langlade et Mme Touraine
Adt n° 2126 de Mme Crozon, M. Liebgott, M. Jung et Mme Martinel
Adt n° 2127 de M. Gaubert, M. Goua, M. Plisson et M. Juanico
Adt n° 2128 de Mme Le Loch, Mme Hoffman-Rispal, M. Issindou et M. Bono
Adt n° 2129 de M. Muet, Mme Karamanli et M. Dussopt
Adt n° 2130 de Mme Erhel, Mme Quéré, Mme Lebranchu et M. Garot
Adt n° 2131 de M. Roy, Mme Boulestin, Mme Iborra, M. Rogemont et Mme Got
Adt n° 2132 de M. Brottes, M. Grellier, M. Chanteguet et M. Tourtelier
Adt n° 2133 de Mme Mazetier, Mme Fioraso, Mme Robin-Rodrigo et M. Gille